

ILSS secondaire Niveaux intermédiaire et avancé

2025-2026

Élyse Gagné et Catherine Wong (avancé)
Rafik Souissi et Alissa Gosselin (intermédiaire)

En classe d'*Intégration linguistique, scolaire et sociale* (ILSS), les élèves ne sont pas évalués en pourcentage. Chaque élève est évalué selon une cote A, B, C, D en fonction de sa capacité à répondre aux exigences du palier de progression où il se situe (ANNEXE A). L'explication sommaire des paliers (ANNEXE B) indique les manifestations qu'on peut observer à chacun des cinq paliers de progression pour chacune des trois compétences langagières apparaissant au bulletin. Il est donc possible qu'un élève se situe dans des paliers différents dans les trois compétences.

*** Pour l'explication complète des paliers, voir le document [Paliers pour l'évaluation du français, ILSS secondaire](#).

L'intégration en classe ordinaire est généralement envisageable, après analyse du dossier, lorsque l'élève répond bien aux exigences des tâches associées au palier 4 de la compétence à communiquer oralement, à lire ou à écrire en français.

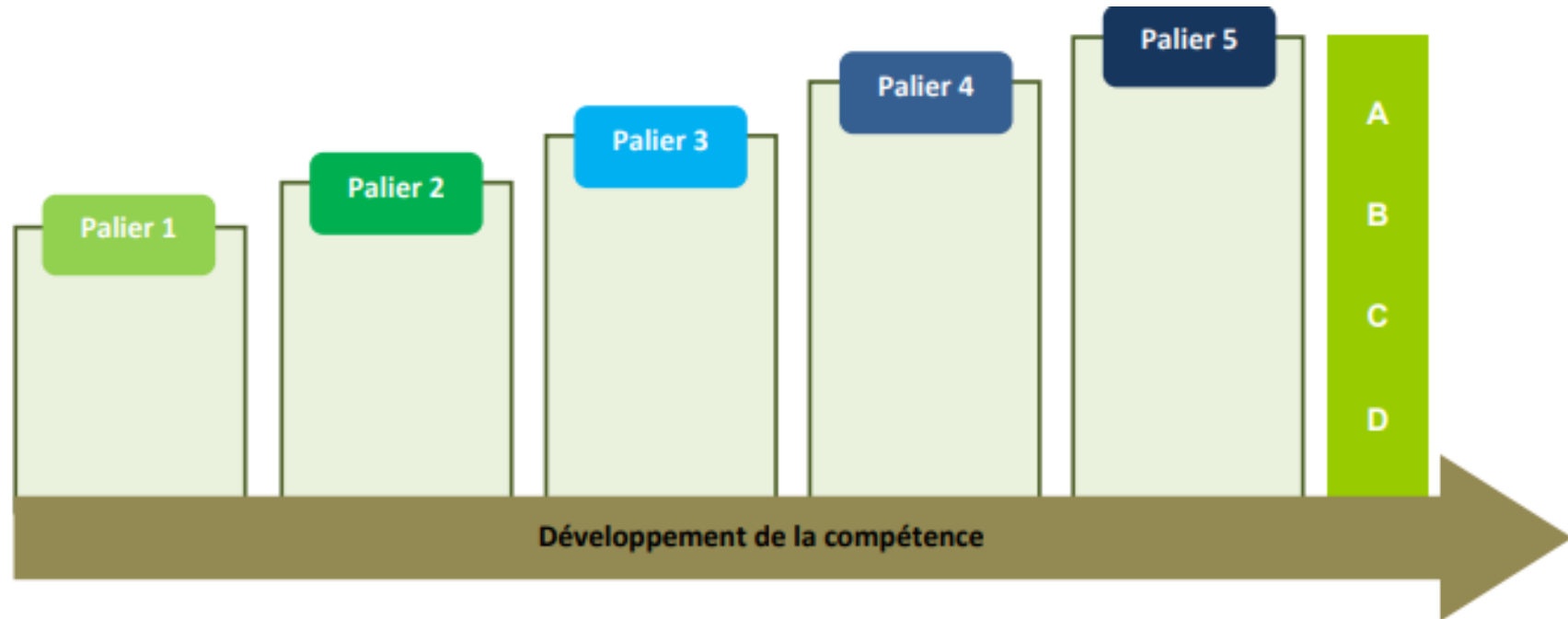
Connaissances abordées durant l'année (maîtrise)		
Tout au long de l'année, l'élève élargit son bagage de connaissances en français		
Étape 1 27 août – 31 oct. 2025	Étape 2 3 nov – 30 janv. 2026	Étape 3 2 fév. - 22 juin 2026
Lecture : L'élève doit être capable d'appliquer les stratégies de lecture apprises pendant l'étape concernant la lecture des textes descriptif et explicatif. Écriture : L'élève doit être capable de produire un texte descriptif et explicatif. Communication orale : L'élève doit être capable de s'exprimer dans une situation de communication planifiée.	Lecture : L'élève doit être capable de lire et de comprendre un texte explicatif et narratif en utilisant des stratégies de lecture appropriées. Écriture : L'élève doit être capable de produire un texte explicatif et narratif. Communication orale : L'élève doit être capable d'expliquer un phénomène et de raconter des histoires.	Lecture : L'élève doit être capable de lire et de comprendre différents types de textes vus depuis le début de l'année scolaire, en plus du texte poétique. Écriture : L'élève doit être capable de produire différents types de textes appris au cours de l'année. Communication orale : L'élève doit être capable de produire un discours oral planifié et spontané dans diverses situations de communication.

Matériel pédagogique (volumes, notes, cahiers d'exercices, etc.)	Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières
Manuel de base : Mag3, Déclic 1 Cahiers d'exercices : Maison Livres: emprunts à la bibliothèque et romans variés donnés en classe	• Activités de communication orale quotidiennes et variées pour favoriser la compréhension et la production de messages oraux dans diverses situations; • Activités d'éveil aux langues pour légitimer le bagage linguistique des élèves et les amener à réfléchir sur le fonctionnement des langues; • Enseignement du vocabulaire en profondeur (sens, forme, emploi);

	• Enseignement explicite des stratégies de lecture; • Enseignement explicite des stratégies d'écriture (choix des idées selon l'intention, structure de texte, structure de phrase et ponctuation, choix du vocabulaire, orthographe, outils de révision); • Compréhension et production de textes descriptifs, narratifs et explicatifs; • Connaissances reliées à la culture et à la société québécoise (non consigné au bulletin au l'élève).
Devoirs et leçons	Récupération et enrichissement
• Devoirs en grammaire, lecture et écriture. • Étude du vocabulaire, des expressions, de la conjugaison et des notions en grammaire.	Récupérations à l'heure du dîner

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Communication orale : présentation orale, groupes de discussion et vérification de la compréhension orale. Lecture : lecture de textes descriptifs et explicatifs et répondre aux questions en lien avec les 4 dimensions de lecture. Écriture : composer un texte descriptif et/ou explicatif sur un sujet proposé par l'enseignant.	Communication orale : présentation orale, groupes de discussion et vérification de la compréhension orale. Lecture : lecture de textes explicatifs et narratifs et répondre aux questions en lien avec les 4 dimensions de lecture. Écriture : composer un texte explicatif et/ou narratif sur un sujet proposé par l'enseignant.	Communication orale : présentation orale, groupes de discussion et vérification de la compréhension orale. Lecture : lecture de textes narratifs et poétiques et répondre aux questions en lien avec les 4 dimensions de lecture. Écriture : composer un texte narratif sur un sujet proposé par l'enseignant.



Appréciation qualitative (applicable à chacun des paliers)

- | | |
|---|---|
| A - L'élève dépasse les exigences associées aux tâches. | C - L'élève satisfait minimalement aux exigences associées aux tâches. |
| B - L'élève satisfait clairement aux exigences associées aux tâches. | D - L'élève ne satisfait pas aux exigences associées aux tâches. |

Généralement, l'élève qui répond bien aux exigences des tâches associées au palier 4 de la compétence à communiquer oralement, à lire ou à écrire en français, peut réussir ses apprentissages dans les différentes disciplines du Programme de formation. Cependant, comme mentionné dans le programme Intégration linguistique, scolaire et sociale, d'autres facteurs doivent être considérés et peuvent influencer la décision de poursuivre, modifier ou cesser les mesures de soutien: le rythme d'apprentissage, l'adaptation socioscolaire ou tout autre facteur jugé pertinent.

- **C** : Communiquer oralement en français
- L** : Lire des textes variés en français
- É** : Écrire des textes variés en français

			PALIER 4	PALIER 5
PALIER 1	PALIER 2	PALIER 3	PALIER 4	PALIER 5
C : L'élève comprend et produit des énoncés simples formés de quelques mots isolés reliés à son environnement immédiat. Il utilise des phrases mémorisées et des expressions figées. Il prononce les sons du français avec plus ou moins de justesse. L : L'élève comprend de courts textes contenant quelques mots et des phrases simples. Il décode les mots déjà entendus grâce aux liens établis entre les phonèmes et les graphèmes de la langue. Il anticipe le sens de mots nouveaux à l'aide d'une illustration ou du contexte. É : L'élève produit ou reproduit quelques phrases simples contenant des informations personnelles ou reliées à son environnement immédiat. Il reprend les phrases modèles présentées en changeant les mots par des mots appris en classe.	C : Dans des situations de communication prévisibles, l'élève comprend et produit des messages simples liés à des thèmes familiers abordés en classe. Il réagit aux consignes simples et interagit avec son interlocuteur pour se faire comprendre. Il réutilise des énoncés déjà entendus. L : L'élève comprend des textes descriptifs constitués de phrases simples dont le sujet est familier. Il comprend le vocabulaire courant pour décrire des personnes, des objets, des lieux et des actions habituelles. Il repère les mots-clés d'une consigne ou d'une phrase. É : L'élève produit de courts textes qui décrivent des personnes, des objets, des lieux familiers et des actions effectuées au quotidien en s'inspirant des textes modèles présentés. Il utilise les marqueurs de relation fréquents pour coordonner les phrases simples et quelques subordonnants pour construire les phrases complexes. Il orthographie bien les mots appris en classe.	C : L'élève comprend et produit des messages explicites traitant de sujets familiers et de sujets liés à la culture québécoise lors d'échanges préparés ou improvisés. En plus de décrire, il raconte des événements passés, présents ou futurs. Il exprime brièvement ses idées et ses opinions. Il peut comprendre des messages audio et vidéo avec de l'aide. L : L'élève comprend des textes descriptifs et narratifs de longueur variable constitués de phrases simples qui traitent de sujets familiers ou liés à la culture québécoise. Il reconnaît des procédés courants de reprise de l'information comme la pronominalisation. É : L'élève produit des textes suivis qui peuvent être liés à la culture et à la société québécoise et qui comportent des descriptions et des narrations. Il décrit des situations, fait le récit d'événements passés ou futurs et exprime brièvement ses idées et ses opinions. Il sépare son texte en paragraphes. Il utilise des stratégies de rédaction et de révision de texte avec aide. Il ponctue généralement ses phrases et réalise des accords simples.	C : L'élève comprend et produit des messages variés dans des situations diversifiées. Il communique son point de vue dans des discussions et des travaux de groupe. Il s'exprime en utilisant des phrases simples et complexes, un vocabulaire étendu, des mots abstraits et des expressions idiomatiques. Il ajuste son message en fonction des réactions de ses interlocuteurs. L : L'élève comprend les textes descriptifs, narratifs et la plupart des informations contenues dans un texte explicatif traitant de sujets familiers ou non. Il comprend des phrases à structures variées, un vocabulaire étendu incluant des mots concrets et abstraits ainsi que des consignes complexes. Il construit le sens du texte en faisant des liens entre les idées et les faits. É : L'élève produit des textes variés qui comportent des descriptions, des narrations et des explications. Il utilise des informations tirées de diverses sources pour écrire ses textes. Il utilise des organisateurs textuels pour assurer la cohérence du texte. Il construit des phrases simples et complexes en utilisant un vocabulaire de plus en plus étendu et spécifique au sujet traité (mots concrets et abstraits). Il suit les étapes du processus d'écriture.	C : L'élève comprend des messages dans des registres de la langue variés. Il initie et fait progresser les échanges dans des discussions et travaux d'équipe. Il est en mesure de faire des descriptions claires et de résumer les informations. Son discours est généralement fluide. L : L'élève comprend la plupart des informations dans des textes complexes de sujets variés peu familiers. Il est capable d'expliquer et d'interpréter des informations, de reformuler et de résumer le contenu de ce qu'il a lu. É : L'élève produit une variété de textes. Il présente ses idées et les informations de façon détaillée. Il est capable de justifier son propos dans les textes caractérisés par un style plus personnel.